

Antibioréférence

Où en est-on au niveau national ?
Quels moyens effectivement mis en
œuvre?

2^{èmes} ASSISES

24 MAI 2017

DE L'INFECTIOLOGIE

ESPACE GRENELLE - AMPHITHÉÂTRE

TRANSVERSALE

*Pr Ch. Rabaud,
Paris le 24 Mai 2017*



CNP- FFI



(Conseil National Professionnel) Association loi 1901



CNU
1 PU-PH
1 MCU-PH



SPILF
Président
2 Vice-présidents
Secrétaire
Trésorier
3 autres membres

**Groupe de travail
« Bon Usage »**



CMIT
Collège des Universitaires
de Maladies
Infectieuses et Tropicales
CMIT
Président
2 Vice-Présidents
Secrétaire
Trésorier
3 autres membres



Syndicat SNMInf
Président
Vice président
Secrétaire
Trésorier
4 autres membres

InfectioDPC
Organisme autonome
DPC des infectiologues

Sociétés et associations partenaires

Le collège national professionnel réunit l'ensemble des composantes de la spécialité et a pour objectif l'amélioration de la qualité des soins dans le domaine de l'infectiologie. Le CNP est l'interlocuteur privilégié de la profession pour les structures nationales et de tutelle. Il coordonne la réflexion sur tout ce qui concerne les domaines de la formation initiale, le développement professionnel continu et la recherche

Au commencement ... 2002



Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins
Bureau E 2
Direction générale de la santé
Bureau SD 5 A

Circulaire DHOS/E 2 - DGS/SD5A n° 2002-272 du 2 mai 2002 relative au bon usage des antibiotiques dans les établissements de santé et à la mise en place à titre expérimental de centres de conseil en antibiothérapie pour les médecins libéraux

L'objet de la présente circulaire est de donner des orientations pour un meilleur usage des antibiotiques dans les établissements de santé, en incitant à la création d'une commission des antibiotiques et à la désignation d'un médecin référent en antibiothérapie. Elle propose également de mettre en place à titre expérimental, à partir de certains établissements de santé, des centres de conseil en antibiothérapie pour les médecins libéraux.

II. - DÉVELOPPER LES ÉCHANGES AVEC LES MÉDECINS LIBÉRAUX

Pour faciliter aux médecins libéraux l'accès à un conseil sur le bon usage des antibiotiques, des centres de conseil sont créés à titre expérimental à partir de quelques établissements de santé.

Ces centres pourront avoir des configurations variables selon la situation des établissements de santé et le réseau préexistant de correspondants libéraux et hospitaliers.

L'objectif est de faciliter :

- l'accès au conseil téléphonique ;
- l'élaboration de référentiels locaux et régionaux en liaison avec les unions régionales des médecins libéraux ;
- la formation de médecins libéraux susceptibles d'intervenir auprès de leurs confrères ;
- la diffusion d'informations, épidémiologiques locales (résistances bactériennes) et de conseils pour la prophylaxie dans le cadre de certaines maladies infectieuses (méningite listériose, légionellose...).

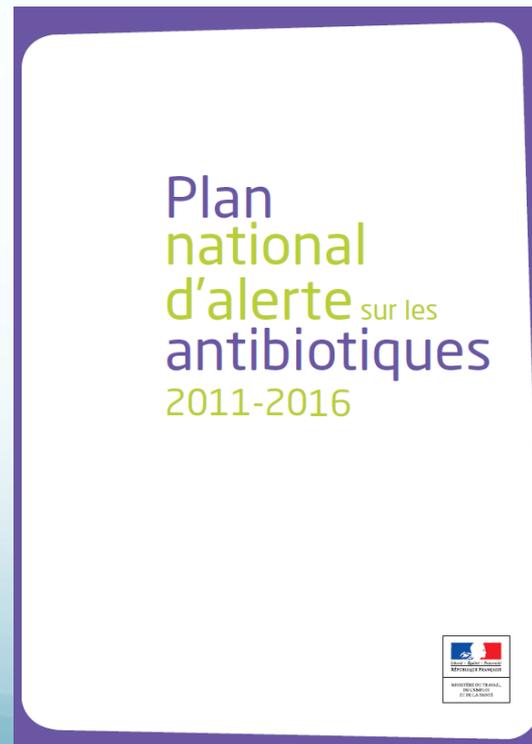
Les médecins référents des commissions des antibiotiques pourront être impliqués dans ces échanges ville-hôpital

L'affectation de vacations permettant à des médecins compétents dans ce domaine de participer à ces échanges pourra, par ailleurs, être soutenue financièrement par des crédits attribués par l'agence régionale d'hospitalisation.

Un bilan permettant de juger de l'intérêt d'étendre ces centres à d'autres établissements sera réalisé à la fin du premier semestre 2003.

Premier plan national pour préserver l'efficacité des antibiotiques 2001-2005 (plan Kouchner)

Deuxième plan national 2007-2010



Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2013-841 du 20 septembre 2013 modifiant les dispositions relatives à la commission médicale d'établissement et aux transformations des établissements publics de santé et à la politique du médicament dans les établissements de santé

CHAPITRE III

Actions de bon usage des antibiotiques

« III. – En vue d'assurer la mise en œuvre du programme mentionné au 1° du I et des préconisations mentionnées au 4° du I, le représentant légal de l'établissement de santé désigne, en concertation avec le président de la commission médicale d'établissement dans les établissements de santé publics ou la conférence médicale d'établissement dans les établissements de santé privés, un référent en antibiothérapie. Ce référent assiste la commission médicale d'établissement ou la conférence médicale d'établissement dans la proposition des actions de bon usage des antibiotiques et l'élaboration des indicateurs de suivi de mise en œuvre de ces mesures ; il organise le conseil thérapeutique et diagnostique dans l'établissement. Une même personne peut assurer cette fonction au sein de plusieurs établissements de santé dans le cadre d'une action de coopération. »

6 poles de compétence

Diagnostic et traitement des maladies infectieuses

Communautaires / nosocomiales

Infections virales chroniques (VIH, VHC, VHB)

Chez l'immunodéprimé

D'importation (maladies tropicales)

Expertise des anti-infectieux

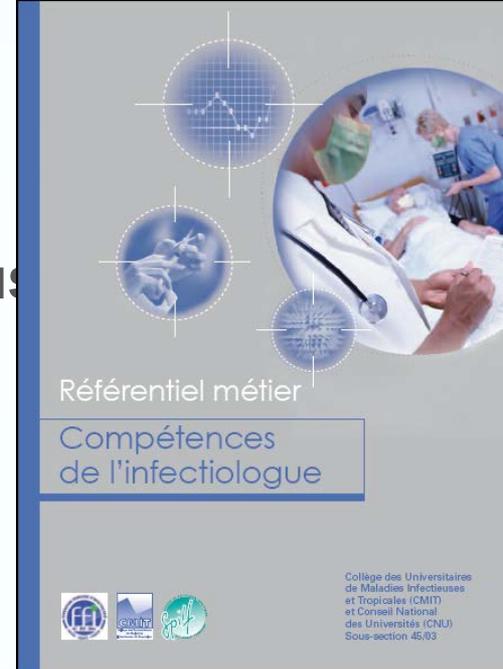
Indications / gestion de l'usage en ville et à l'hôpital /

Impact sur les résistances et surveillance / coût

Prévention

Vaccinations / chimioprophylaxie /

conseils aux voyageurs / accidents d'exposition au



INSTRUCTION n° DGOS/PF2/2012/286 du 16 juillet 2012

complétant la circulaire n° DGOS/PF2/134 du 27 mars 2012

et modifiant son annexe 4

« Bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales dans les ES* pour l'année 2011 »

Indicateur ICATB-2 du « Tableau de bord des infections nosocomiales » du ministère de la santé

Moyens	Humains	ATB M3	Il existe un référent en antibiothérapie au sein de l'établissement ou partagé entre plusieurs établissements désignés par les représentants légaux ou des établissements	30	10	5
		ATB M4a	Le référent a une compétence adaptée à ses missions			2
		ATB M4b	Ses compétences sont actualisées régulièrement			2
		ATB M5	Nombre d'ETP spécifiquement affectés au référent antibiotique intervenant dans l'établissement			1
	Formation	ATB M6	Une formation des nouveaux prescripteurs, permanents ou temporaires est prévue par l'établissement pour le bon usage des antibiotiques	10	10	

**0,3 ETP
/ 400 lits
MCO**

11^e Journée des Référents en Antibiothérapie



Programme au 5 février 2016

LILLE Grand Palais

mardi 7 juin 2016

9h00 - 9h30

Les actus du référent

Bilan d'activité standardisée

Jean-Paul STAHL

Point sur la charte de bon usage des antibiotiques

Rémy GAUZIT

Propositions de la TASK FORCE :

où en sommes-nous un an plus tard ?

Céline PULCINI

9h30 - 11h00

Session plénière

9h30 - 10h00

Antibiothérapie des infections staphylococciques

Pierre TATTEVIN

10h00 - 10h30

Limites du conseil téléphonique en antibiothérapie

Patricia PAVESE

10h30 - 11h00

Quelles solutions thérapeutiques aujourd'hui et demain pour le traitement des infections à BGN toto résistants ?

Rémy GAUZIT

11h00 - 11h20

pause

11h20 - 13h00

3 ateliers en simultané

Atelier 1

Infections sur matériel : faut-il systématiquement retirer le dispositif en place ?

Eric BONNET et Yves WELKER

Atelier 2

Prise en charge des infections chez le patient dialysé

Betoul SCHVARTZ et Menno VANDERSTRAATEN

Atelier 3

Infections fongiques : quelle prise en charge en 2016 ?

Serge ALFANDARI et Blandine RAMMAERT

11^e Journée des Référents en Antibiothérapie

13h00 - 14h00 cocktail déjeunatoire

14h00 - 15h30 3 ateliers en simultané

Atelier 4

Prise en charge des salpingites et abcès tubo-ovariens

Karine FAURE et Christophe STRADY

Atelier 5

Infections du SNC

Jean-Paul STAHL et Bernard CASTAN

Atelier 6

Alternative aux carbapénèmes

Rémy GAUZIT et Philippe LESPRIT

15h30 - 17h00

Session plénière

Cas cliniques : conseil en antibiothérapie, la vie quotidienne du référent

Panel des intervenants à la journée

Cas cliniques proposés et présentés par les participants

Inscription à la journée uniquement en ligne sur

www.infectiologie.com

Propias 2015

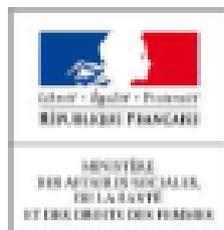
Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins

Trois axes

Axe 1 : Développer la prévention des IAS tout au long du parcours de santé, en impliquant les patients et les résidents

Axe 2 : Renforcer la prévention et la maîtrise de l'antibiorésistance dans l'ensemble des secteurs de l'offre de soins

Axe 3 : Réduire les risques infectieux associés aux actes invasifs tout au long du parcours de santé



INSTRUCTION N° DGS/RI1/DGOS/PF2/DGCS/2015/212

du 19 juin 2015 relative à la mise en œuvre de la
lutte contre l'antibiorésistance sous la
responsabilité des Agences régionales de santé

Comité de coordination Raisin

Saint-Maurice, 01 octobre 2015



Chargé de mission ARS sur l'antibiorésistance

- **structurer et de coordonner le réseau des référents en antibiothérapie**

 - ES transmettent coordonnées référent en antibiothérapie
→ Annuaire

- **identifier les actions menées sur les territoires de santé**

 - faciliter leur partage régional, interrégional, national

- **promouvoir les actions visant à réduire les disparités territoriales**

- **coordonner les actions des SRVA**

- **participer à l'information et à l'implication du patient à toutes ses étapes de prise en charge sur l'usage raisonné des antibiotiques**

La lutte contre l'antibiorésistance



Ville/hôpital/EHPAD, tous les prescripteurs,
médecine humaine et monde vétérinaire

BUA



Vaccination



**Hygiène
Environnement**

**CCA
et autres initiatives**

**CClins RAISIN
ARLINS**

**SRVA
RREVA**





BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES

EXPERIENCES ET OUTILS
POUR UNE DECLINAISON EN REGION

Vendredi 1^{er} juillet 2016

Maison des Ingénieurs ETP /15 rue Cortambert 75008 PARIS
M° Trocadéro

Accueil 9h00/9h30

9h30 : **Introduction.** Pr F. ROBLOT, Dr H. AUMAÎTRE, Pr C. MICHELET, Pr C. RABAUD

9h45/10h15 : **Exemple de réseaux existants et retours d'expérience**

Centre de conseil en antibiothérapie / MedQual (Pays de Loire) – D. Boutoille

Centre de conseil en antibiothérapie / Antibiolor (Lorraine) – C. Rabaud

Réseau Primair (France Comté) – J. Leroy

Réseau Grive (Languedoc Roussillon) – P. André, S. Delorme

L'initiative ABRI (Bretagne) – G. Piriou

Le projet Normantibio – D. Monza, F. Caron

Retour d'expérience en région Centre Val de Loire – P. Brisacier, F. Bastides

11H30 -12H45 : **De quelques outils d'aide à la prescription de portée nationale**

Antibioclic – JP. Aubert

e-POPI – C. Chidiac

Guide bon usage en EHPAD (IDF) et charte « les antibiotiques, juste ce qu'il faut » – R. Gauzit

Bilan d'activité des référents en antibiothérapie – P. Pavese

Groupe « Stratégies de bon usage des antibiotiques » de la SPILF – C. Pulcini, B. Castan, P. Lesprit

14H-15H30 : Temps d'échange en atelier autour de 3 thèmes

Atelier 1 : Comment et avec qui coordonner les actions de bon usage en région ? Animateur : C. Michelet

Atelier 2 : Quels outils mettre à disposition des personnes en charge de la promotion du bon usage en région : support de communication ; guide ; outils de pilotage ? Animateur : C. Pulcini

Atelier 3 : Comment promouvoir le bon usage auprès de tous les prescripteurs et de la population ? Animateur : H Aumaître

15H30-16H00 : Pause – Préparation de la synthèse par les rapporteurs de chaque atelier

16H-16H30 : Restitution, conclusions et perspectives.

Pour le comité d'organisation : Dr H. AUMAÎTRE , Pr E. BOUVET, Pr C. CHIDIAC, Pr C. MICHELET , Pr C. PULCINI, Pr C. RABAUD, Pr F. ROBLOT , Pr D. SALMON, Pr P. WEINBRECK



3 CHAMPS D'ACTION – 5 OUTILS

VILLE

Surveillance des résistances bactériennes (*S. aureus*, *E. coli*)

Surveillance des consommations antibiotiques

Déploiement d'une plateforme de recueil

Communication sur l'écologie bactérienne inter-régionale

Développement d'actions à destination du grand public

ES

Animation de l'Observatoire des ATB (OMEDIT)

Suivi des consommations antibiotiques et des résistances bactériennes

Mutualisation des protocoles d'antibiothérapie locaux

Promotion d'un référentiel national

Déploiement de l'outil CONSOIRES

Sensibiliser les PS à la iatrogénie

Accompagnement des ES en difficulté

EPP en antibiothérapie

Conseil en ligne

Site internet

Lettre d'Actualités

Formations

EHPAD

Suivi des consommations antibiotiques et des résistances bactériennes

Déploiement de l'outil CONSOIRES

Commissions / Axes de travail



Clinique
Référentiel, numéro vert

Biologie
Bon usage des prélèvements



Information / Formation

Promotion Réseau,
formation continue



Informatique
Site Internet antibiolor.org



Evaluation

Pharmacie
Suivi des consommations



PRIMAIR

Programme PRIMAIR en Franche-Comté

□ **PRIMAIR** créé en 2008

Programme **R**égional **I**nter-disciplinaire pour la **M**aîtrise de la **R**ésistance aux Anti-infectieux

Financement ARS : 0,8 ETP
+ 0,5 ETP (OSCAR)

□ **Particularité :**

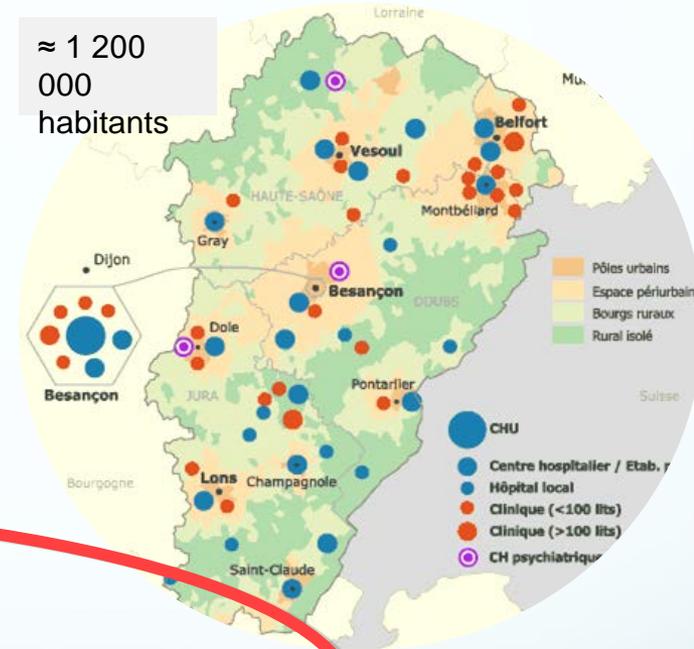
→ PRIMAIR est associé à l'ARlin FC

☞ Complémentarité de l'expertise :

☞ Hygiène/ATB/vaccination

+ Structure existante

☞ mutualisation des locaux, du secrétariat





BON USAGE DES ANTIBIOTIQUES

EXPERIENCES ET OUTILS

POUR UNE DECLINAISON EN REGION

Vendredi 1^{er} juillet 2016

Maison des Ingénieurs ETP /15 rue Cortambert 75008 PARIS
M° Trocadéro

Accueil 9h00/9h30

9h30 : **Introduction.** Pr F. ROBLOT, Dr H. AUMAÎTRE, Pr C. MICHELET, Pr C. RABAUD

9h45/10h15 : **Exemple de réseaux existants et retours d'expérience**

Centre de conseil en antibiothérapie / MedQual (Pays de Loire) – D. Boutoille

Centre de conseil en antibiothérapie / Antibiolor (Lorraine) – C. Rabaud

Réseau Primair (France Comté) – J. Leroy

Réseau Grive (Languedoc Roussillon) – P. André, S. Delorme

L'initiative ABRI (Bretagne) – G. Piriou

Le projet Normantibio – D. Monza, F. Caron

Retour d'expérience en région Centre Val de Loire – P. Brisacier, F. Bastides

11H30 -12H45 : **De quelques outils d'aide à la prescription de portée nationale**

Antibioclic – JP. Aubert

e-POPI – C. Chidiac

Guide bon usage en EHPAD (IDF) et charte « les antibiotiques, juste ce qu'il faut » – R. Gauzit

Bilan d'activité des référents en antibiothérapie – P. Pavese

Groupe « Stratégies de bon usage des antibiotiques » de la SPILF – C. Pulcini, B. Castan, P. Lesprit

GROUPE
BON USAGE
DES ANTIBIOTIQUES
DE LA SPILF



Objectifs

- Interface avec autorités de santé, les Omedits, les sociétés savantes ...
- Actions de communication
- Mise à disposition d'outils pour les référents
- Organisation de la journée des référents (en juin)
- Actions de formation
- Création d'un séminaire de formation sur « comment mettre en place en pratique un programme de bon usage des antibiotiques »

11^e Journée des Référents en Antibiothérapie



Programme au 5^e février 2016

LILLE Grand Palais

mardi 7 juin 2016

9h00 - 9h30

Les actes du référent

Bilan d'activité standardisée

Jean-Paul STAHL

Point sur la charte de bon usage des antibiotiques
Rémy GAUZIT

Propositions de la TASK FORCE :
où en sommes-nous un an plus tard ?

Céline PULCINI

9h30 - 11h00

Session plénière

9h30 - 10h00

Antibiothérapie des infections staphylococciques

Pierre TATTEVIN

10h00 - 10h30

Limites du conseil téléphonique en antibiothérapie

Patricia PAVESE

10h30 - 11h00

Quelles solutions thérapeutiques aujourd'hui
et demain pour le traitement des infections
à BGN toto résistants ?

Rémy GAUZIT

11h00 - 11h20

pause

11h20 - 13h00

3 ateliers en simultané

Atelier 1

Infections sur matériel : faut-il systématiquement
retirer le dispositif en place ?

Eric BONNET et Yves WELKER

Atelier 2

Prise en charge des infections
chez le patient dialysé

Betoul SCHVARTZ et Menno VANDERSTRAATEN

Atelier 3

Infections fongiques :
quelle prise en charge en 2016 ?

Serge ALFANDARI et Blandine RAMMAERT

11^e Journée des Référents en Antibiothérapie

13h00 - 14h00 cocktail déjeunatoire

14h00 - 15h30 3 ateliers en simultané

Atelier 4

Prise en charge des salpingites
et abcès tubo-ovariens

Karine FAURE et Christophe STRADY

Atelier 5

Infections du SNC

Jean-Paul STAHL et Bernard CASTAN

Atelier 6

Alternative aux carbapénèmes

Rémy GAUZIT et Philippe LESPRIT

15h30 - 17h00

Session plénière

Cas cliniques : conseil en antibiothérapie,
la vie quotidienne du référent

Panel des intervenants à la journée

Cas cliniques proposés et présentés par les participants

Inscription à la journée uniquement en ligne sur

www.infectiologie.com



SPILF séminaire de formation initiale et continue

Antibiomicrobial Stewardship : Comment implémenter un programme de bon usage des anti-infectieux dans votre territoire de santé

- **Les interventions d'antibiotique stewardship sont-elles efficaces ?**
- **Approche comportementale de la prescription d'antibiotique**
- **Suivis et communication des consommations d'antibiotique dans un hôpital**
- **Formation et information des professionnels et des usagers**
- **Comment réaliser un audit de bon usage**
- **Le conseil téléphonique et la télémédecine en antibiothérapie**
- **(...)**

**SPILF**SOCIÉTÉ DE PATHOLOGIE INFECTIEUSE
DE LANGUE FRANÇAISE**CMIT**COLLÈGE DES UNIVERSITAIRES
DE MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES**SNMInf**SYNDICAT NATIONAL
DES MÉDECINS INFECTIOLOGUES**FFI**FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'INFECTIOLOGIE[Vaccination et Prévention](#) >[COREB](#) >[Recherche](#) >[Infectio-gériatrie](#) >

Groupe bon usage des ATB

Coordination:

B Castan, Ajaccio
P Lesprit, Suresnes
C Pulcini, Nancy

Bon usage ATB

Le groupe bon usage des anti-infectieux est un des groupes de travail de la SPILF.

Ce groupe a pour vocation, en collaboration étroite avec le conseil d'administration de la SPILF, d'améliorer la visibilité de la SPILF sur cette thématique, d'établir une interface avec les partenaires impliqués dans la lutte contre l'antibiorésistance, et de promouvoir et soutenir les projets contribuant à améliorer la qualité des antibiothérapies.

Il est complémentaire du groupe Recommandations de la SPILF.

Ce groupe de travail a plusieurs objectifs dont l'un est de mettre à disposition des référents en infectiologie une « boîte à outils/toolbox » permettant un accès libre à un ensemble d'outils utiles à la pratique des professionnels impliqués dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Cette « toolbox » est destinée à être alimentée et partagée entre ces différents acteurs.

Toute personne souhaitant partager un outil sur le site s'engage à respecter [la charte en cliquant sur ce lien](#)

La section comporte 5 parties:

- ▶ Séminaire 'Antimicrobial stewardship'
- ▶ Formation/information
- ▶ Indicateurs pratiques (pour référents)
- ▶ Guides de prescription
- ▶ Autres ressources utiles



Antibiorésistance :

un risque maîtrisable pour la santé humaine,
animale, et pour l'environnement

Sensibilisation et communication auprès du grand public et des professionnels de santé

Mesure 1 • Lancer le premier programme national intersectoriel de sensibilisation à la prévention de l'antibiorésistance

Mesure 2 • Améliorer l'accès à l'information et l'engagement citoyen en faveur de la maîtrise de l'antibiorésistance

Formation des professionnels de santé et bon usage des antibiotiques

Mesure 3 • Apporter une aide à la juste prescription des médicaments par les professionnels de santé humaine et animale

Mesure 4 • Inciter les professionnels de santé à la juste prescription en renforçant son encadrement

Mesure 5 • Encourager un bon usage des antibiotiques

Mesure 6 • Améliorer l'adoption par les professionnels et le public des mesures de prévention efficaces en santé humaine et animale

Recherche et innovation en matière de maîtrise de l'antibiorésistance

Mesure 7 • Structurer et coordonner les efforts de recherche, de développement et d'innovation sur l'antibiorésistance et ses conséquences

Mesure 8 • Faire converger le soutien à la recherche et l'innovation en renforçant le partenariat public-privé

Mesure 9 • Valoriser et préserver les produits contribuant à la maîtrise de l'antibiorésistance

Mesurer et surveiller l'antibiorésistance

Mesure 10 • Améliorer la lisibilité de la politique nationale de surveillance de l'antibiorésistance et des consommations antibiotiques et de ses résultats

Mesure 11 • Développer de nouveaux indicateurs et outils de surveillance par une meilleure exploitation des bases de données

Gouvernance et politique intersectorielles de maîtrise de l'antibiorésistance

Mesure 12 • Renforcer la coordination interministérielle de la maîtrise de l'antibiorésistance

Mesure 13 • Coordonner les actions nationales avec les programmes européens et internationaux afin de conforter le rôle moteur de la France dans la maîtrise de l'antibiorésistance



Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins CPIAS

Décrets, arrêtés, circulaire

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Décret n° 2017-129 du 3 février 2017
relatif à la prévention des infections associées aux soins

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 7 mars 2017 relatif aux déclarations des infections associées aux soins et fixant le cahier des charges des centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

Contexte

- Evolution du programme de prévention des infections associées aux soins : **Propias**
 - élargissement aux 3 secteurs de soins autour du parcours de soins,
 - pilotage DGCS-DGOS-DGS
- Réforme des **territoires** : réduction du nombre de régions impacte les structures régionales
- Réforme des **vigilances**
- Création de la nouvelle Agence Nationale de Santé Publique en mai 2016

Arrêté du 7 mars 2017 : cahier des charges des missions régionales

- **Missions d'expertise et appui**

(...)

- **Mission d'Animation territoriale, accompagnement, formation**

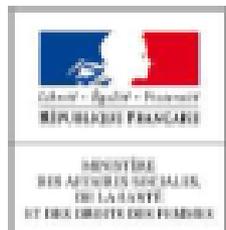
(...)

- **Contribution à l'animation** du réseau des référents chargés du conseil et de l'appui aux prescripteurs d'antibiotiques en lien avec l'ARS ;

(...)

- **Mission de surveillance, investigation et appui à la gestion de la réponse**

(...)



INSTRUCTION DGS/VSS1/PP1/PP4/EA1/SG/DGOS/PF2/78 du 3 mars 2017 relative à l'organisation régionale des vigilances et de l'appui sanitaires

Date d'application : immédiate

NOR : AFSP1707106J

Classement thématique :

Validée par le CNP, le 3 mars 2017 - Visa CNP 2017-28

Publiée au BO : Oui



2.7 Actualiser l'organisation de la lutte contre l'antibiorésistance

D'une part, les CPIAS vous appuieront pour animer le réseau des référents chargés du conseil et de l'appui aux prescripteurs d'antibiotiques.

D'autre part, les équipes et outils de surveillance des deux « centres de conseil en antibiothérapie » des régions Grand-Est et Pays de Loire, Antibior (outil Consores) et Medqual (outil Medqual), ont vocation à être intégrés aux projets de CPIAS que ces deux régions seront amenées à choisir lors de la phase de désignation des CPIAS, et à répondre ultérieurement aux appels à projets de l'ANSP pour la surveillance de la résistance aux antibiotiques et des consommations antibiotiques.

Dans ce cadre, vous utiliserez les outils choisis pour ces missions nationales de surveillance de la résistance aux antibiotiques et des consommations antibiotiques afin d'accélérer la disponibilité des données de suivi régional et de faciliter la consolidation de données au niveau national. Concernant la surveillance de la résistance aux antibiotiques en ville, vous développerez dans vos régions un réseau de laboratoires d'analyse de biologie médicale en cohérence avec la mission nationale désignée.

Les modalités actuelles du financement de ces deux outils sont maintenues en 2017 pour assurer le déploiement de leurs missions de surveillance pendant l'année de transition des CCLIN-ARLIN vers les CPIAS. En 2018, leur financement sera assuré via les appels à projet pour missions nationales conduits par l'ANSP.

Et maintenant ...